



بورصة تونس  
BOURSE DE TUNIS

# BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 4680

Vendredi 11 Septembre 2009

<http://www.bvmt.com.tn>

**TUNINDEX : 3 875.85**

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes  
Base 1 000 le 31/12/97)

Variation du Jour : + 0,49%

**VARIATION SUR L'ANNEE : + 34,00%**

## LES INDICES SECTORIELS \* (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	2757,61	0,56%	35,57%
8300	INDICE DES BANQUES	2536,51	0,41%	35,16%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	3827,96	0,52%	28,51%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	3027,45	-0,27%	35,06%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	4065,80	-0,08%	45,19%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	1928,04	0,58%	21,24%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	1966,19	-0,11%	48,35%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1065,38	1,52%	39,95%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	862,44	1,32%	25,16%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	1705,27	0,09%	29,34%

## COTATION ELECTRONIQUE

### COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	10	5,600	14-04-2009	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	192,500	192,050	193,000	193,000	192,050		
2	1	0,600	18-06-2009	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	11,730	11,760	11,820	12,000	11,760		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	2,270	2,250	2,240	2,300	2,240		
4	20	1,800	22-06-2009	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	30,580	30,600	30,600	30,600	30,600		
5	1	0,300	27-04-2009	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	5,250	5,240	5,240	5,240	5,240		
6	5	0,400	10-07-2003	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	21,700	22,000	22,200	22,500	22,000		
7	10	0,900	15-06-2009	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	53,200	53,560	54,000	54,990	53,210		
8	5	0,600	05-06-2009	BH - Banque de l'Habitat	25,650	25,280	25,600	25,600	25,280		
9	5	0,735	22-06-2009	TL - Tunisie Leasing	23,800	23,700	23,900	23,900	23,700		
10	10	3,000	10-06-2009	BT - Banque de Tunisie	91,020	91,100	91,100	91,500	91,020		
11	5	0,400	13-07-2009	STB - Société Tunisienne de Banque	12,600	12,690	12,680	12,790	12,500		
12	5	0,400	02-06-2009	BNA - Banque Nationale Agricole	9,260	9,210	9,240	9,250	9,200		
13	10	1,100	19-06-2009	AMEN BANK	54,900	54,900	53,260	54,900	53,260		
14	1	0,170	28-05-2009	ATB - Arab Tunisian Bank	7,300	7,300	7,300	7,300	7,300		
15	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	17,200	17,120	17,200	17,200	17,100		
16	5	1,500	01-07-2009	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	32,310	32,310	32,990	32,990	32,310		
17	5	0,700	12-06-2008	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	11,100	11,000	11,200	11,200	10,900		
18	5	0,725	23-04-2009	CIL - Compagnie Internationale de leasing	22,600	22,900	22,550	22,900	22,550		
19	1	0,150	01-06-2009	ATL - Arab Tunisian Lease	4,120	4,110	4,140	4,140	4,110		
20	1	0,250	01-06-2009	PGH - Poulina Group Holding	6,810	6,820	6,850	6,890	6,820		
21	10	19,300	13-07-2009	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	134,010	135,800	138,990	139,070	134,000		
22	5	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	92,600	92,600	92,500	92,600	91,500		
23	10	1,000	15-08-2006	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	14,500	14,400	14,570	14,790	14,400		
24	10	1,000	30-06-2009	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	89,790	89,990	92,380	92,680	89,990		
25	1	0,110	18-07-2008	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	1,290	1,260	1,300	1,300	1,250		
26	5	0,300	31-07-2009	ELECTROSTAR	6,300	6,250	6,410	6,410	6,250		
27	5	0,300	01-07-2009	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	10,000	10,000	10,010	10,100	10,000		
28	5	0,700	13-07-2009	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	17,000	17,500	17,500	17,500	17,500		
29	1	0,050	01-07-2009	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	2,010	2,060	2,030	2,060	2,010		
30	1	0,150	08-06-2009	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	3,050	3,030	3,040	3,050	3,010		
31	1	0,350	10-06-2009	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	11,790	11,790	11,800	11,980	11,790		
32	1	0,120	01-07-2009	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	3,350	3,350	3,400	3,400	3,350		
33	5	0,350	10-06-2009	EL WIFACK Leasing	11,550	11,500	11,500	11,890	11,350		
34	1	0,290	01-06-2009	Société ESSOUKNA	5,500	5,500	5,500	5,560	5,500		
35	1	0,270	04-05-2009	ADWYA - Société Adwya	8,500	8,500	8,550	8,570	8,500		
36	1	0,250	20-05-2009	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	5,370	5,370	5,390	5,400	5,350		
37	1	0,600	15-07-2009	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	10,700	10,680	10,660	10,790	10,650		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
38	25	10,500	23-06-2009	Air Liquide Tunisie	246,000	250,000	250,000		
39	5	1,060	20-05-2009	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	46,980	46,500	46,610		
40	10	1,500	27-03-2009	Placements de Tunisie - SICAF	38,210				
41	10	0,650	16-07-1996	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia	4,610			S	
42	5	2,000	08-05-2009	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	66,000				
43	10	3,500	31-07-2009	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	49,200			B	47,730
44	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	4,040				
45	10	2,250	14-05-2007	ALKIMIA - Société Chimique	28,450			B	27,600
46	3	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques	1,900	1,850	1,800		
47	1	0,100	06-07-2009	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,510	1,500	1,500		
48	10	0,600	01-07-2004	TJL - Attijari Leasing	21,310	21,900	21,900		
49	5	0,500	31-07-2009	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	12,280				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

\* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 52 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
50	5	0,500	31-07-2009	SOPAT- Société de Production Agricole Teboulba	10,800			B	10,480
51	1			Société SERVICOM	3,300				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS	DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
								INDICATEUR	SEUIL EN %
<b>LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - BTA</b>									
52	BTA 10ANS 6,75% AVRIL 2010	V. F. : 1 000 Dinars	B0410	12-04-2010					
53	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014					
54	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014	109,000	109,000	31,849		
55	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	08-02-2015					
56	BTA 6ANS 6% MARS 2012	V. F. : 1 000 Dinars	B0312	15-03-2012					
57	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B1013	11-10-2013					
58	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016					
59	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022					
60	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. : 1 000 Dinars	B0717	11-07-2017					
61	BTA ZC DECEMBRE 2018	V. F. : 1 000 Dinars	Z1218	10-12-2018					
62	BTA 4ANS 5% MARS 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B0313	11-03-2013					
63	BTA 7ANS 5,25% MARS 2016	V. F. : 1 000 Dinars	B0316	11-03-2016					
64	BTA 10ANS 5,5% MARS 2019	V. F. : 1 000 Dinars	B0319	11-03-2019					
65	BTA 2ANS 4,3% AOUT 2011	V. F. : 1 000 Dinars	B0811	05-08-2011					
<b>LES EMPRUNTS</b>									
66	BTE	EO BTEI 2004 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 25/06	OBTE	25-06-2011					
67	ATTIJARI BANK	OCA ATTIJARI BANK 2006 5ans IF à 4,82% j. 18/01	OCTJ6	18-01-2012					
68	BIAT	EO BIAT 2002 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 10/12	OBIA2	09-12-2009					
69	BH	EO Subordonné BH 2007 7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12	BH7S	07-12-2014					
70	TUNISIE LEASING	EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	TS42F	31-03-2010					
71		EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,4% j. 31/03	TS42V	31-03-2010					
72		EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à 7% j. 28/10	TS51F	28-10-2010					
73		EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à TMM+1,4% j. 28/10	TS51V	28-10-2010					
74		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP à 6,5% j. 15/11	TS61F	15-11-2011	100,010	100,010	3,259		
75		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP TMM+1,0% j. 15/11	TS61V	15-11-2011					
76		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP à 7% j. 31/07	TS7F	31-07-2012	100,060	100,060	0,541		
77		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP TMM+1,375% j. 31/07	TS7V	31-07-2012					
78		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP à 6,5% j. 27/12	TL71F	27-12-2012					
79		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP TMM+1,0% j. 27/12	TL71V	27-12-2012					
80		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP à 6,5% j. 28/01	TL72F	28-01-2013					
81		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP TMM+1,0% j. 28/01	TL72V	28-01-2013					
82		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP à 6,5% j. 30/06	TL81F	30-06-2013	100,010	100,010	1,111		
83		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP TMM+1,0% j. 30/06	TL81V	30-06-2013					
84		EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP à 6,5% j. 27/11	TL82F	27-11-2013					
85		EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP TMM+1,0% j. 27/11	TL82V	27-11-2013					
86		EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP à 6,5% j. 27/01	TL83F	27-01-2014					
87		EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP TMM+1,0% j. 27/01	TL83V	27-01-2014					
88		EO TUNISIE LEASING 2009/1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 02/03	TL91F	02-03-2014					
89		EO TUNISIE LEASING 2009/1 Variable 5ans AP TMM+1,0% j. 02/03	TL91V	02-03-2014					
90	STB	EO STB 2008-1 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05	STB8B	15-05-2024					
91		EO STB 2008-1 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05	STB8C	15-05-2028					
92		EO STB 2008-1 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05	STB8D	15-05-2033					
93		EO STB 2008-2 16ans AP à 6,5% j. 18/02	STB82	18-02-2025					
94	BNA	EO Subordonné BNA 2009 15ans AP à 5,4% j. 07/04	BNA9S	07-04-2024					
95	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04	OAB1	11-04-2012					
96		EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01	OAB6	29-01-2017					
97		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05	ABS8A	21-05-2023					
98		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05	ABS8B	21-05-2028					
99	ATB	EO ATB- 2007 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,75% j. 25/05	ATB7A	25-05-2017					
100		EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05	ATB7B	25-05-2023					
101		EO ATB- 2007 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 25/05	ATB7C	25-05-2027					
102		EO ATB- 2007 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 25/05	ATB7D	25-05-2032					
103	UIB	EO UIB 2009 - IA 10ans AP à 5,25% j. 17/07	UB91A	17-07-2019					
104		EO UIB 2009 - IB 15ans AP à 5,5% j. 17/07	UB91B	17-07-2024					
105		EO UIB 2009 - IC 20ans AP à 5,85% j. 17/07	UB91C	17-07-2029					
106	CIL	EO CIL 2002/2 Tr. A 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 16 / 09	OCL2A	16-09-2009					
107		EO CIL 2002/2 Tr. B 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 16 / 09	OCL2B	16-09-2009					
108		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3F	31-03-2010					
109		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3V	31-03-2010					
110		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL31	20-10-2010					
111		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL32	20-10-2010					
112		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL41	30-09-2011					
113		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL42	30-09-2011					
114		EO CIL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	CL42F	31-03-2010					
115		EO CIL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03	CL42V	31-03-2010					
116		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 14/10	CL51F	14-10-2012					
117		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 14/10	CL51V	14-10-2012					
118		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à 6,5% j. 11/01	CL71F	11-01-2013					
119		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 11/01	CL71V	11-01-2013					
120		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à 6,5% j. 22/02	CL72F	22-02-2013					
121		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 22/02	CL72V	22-02-2013					
122		EO CIL 2008 / 1 5ans AP à 6,5% j. 29/08	CL81F	29-08-2013					
123		EO CIL 2008 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 29/08	CL81V	29-08-2013					
124		EO Subordonné CIL Fixe 10ans AP à 7,25% 5 ans de franchise j. 15/01	CL85F	15-01-2019					
125		EO Subordonné CIL Variable 10ans AP à TMM+1,5% 5 ans de franchise j. 15/01	CL85V	15-01-2019					
126	BTKD	EO BTKD 2006 5ans AP à 6,25% j. 18/12	OBTK6	18-12-2011					
127	ATL	EO ATL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	AT42F	31-03-2010					
128		EO ATL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03	AT42V	31-03-2010					
129		EO ATL 2006 / 1 7ans AP à 6,5% % 2 ans de franchise j. 15/06	ATL61	15-06-2013					
130		EO ATL 2007-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 31/08	AT7F1	31-08-2012					
131		EO ATL 2007-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 31/08	AT7V1	31-08-2012					
132		EO ATL 2008 Subordonné Fixe 10ans AP à 7% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8F	22-08-2018					
133		EO ATL 2008 Subordonné Variable 10ans AP à TMM+ 1,5% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8V	22-08-2018					
134		EO ATL 2008-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 30/05	AT81F	30-05-2013					
135		EO ATL 2008-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 30/05	AT81V	30-05-2013					
136	UTL	EO UTL 2004 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 31/03	OUTL4	31-03-2012					
137		EO UTL 2005/1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OUTL5	30-09-2012					
138	ATTIJARI LEASING	EO GL 2003-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/07	OGL31	30-07-2010					
139		EO GL 2003-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 20/02	OGLAF	20-02-2011					
140		EO GL 2003-2 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/02	OGLBV	20-02-2011					
141		EO GL 2004 / 1 5ans AP à 7,25% j. 12/01	OGL41	12-01-2010					
142	AIL	EO AIL 2005 Tr. 1 Gar. BNA 5ans AP 6,5%	OAI5A	16-08-2010					
143		EO AIL 2005 Tr. 2 Gar. BTKD 5ans AP 6,5%	OAI5B	16-08-2010					
144		EO AIL 2007 5ans AP 6,875% j.17/12	AIL7	17-12-2012					
145		EO AIL 2008 5ans AP 6,5% j.30/09	OAIL8	30-09-2013					
146		EO AIL 2009 / 1 5ans AP 6,5% j.23/02	AIL91	23-02-2014					
147	PANOBOIS	EO PANOBOIS 2007 Tr. A Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7A	10-04-2015					
148		EO PANOBOIS 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7B	10-04-2015					
149		EO PANOBOIS 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7C	10-04-2015					
150	TOUTA	EO TOUTA 2002 Tr A Gar. UIB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 25 / 09	OTOTA	24-09-2009					
151		EO TOUTA 2002 Tr B Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 25 / 09	OTOTB	24-09-2009					
152	SEPCM	EO SEPCM 2002 Gar. BS 7ans AP à 7,5% j. 01 / 04	OSEPC	31-03-2010					
153	MOURADI	EO AFRICA 2003 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRA	16-09-2010					
154	AFRICA	EO AFRICA 2003 Tr. B Gar. BH 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRB	16-09-2010					

### COTATION ELECTRONIQUE

#### COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE	ECHANCE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURS *	RESERVATION	
				ECHANCE	PRECEDENTE					INDICATEUR	SEUIL EN %
<b>LES EMPRUNTS - SUITE</b>											
163	UNION DE	EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 1 Gar. BNA 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUFA	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
164	FACTORING	EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 2 Gar. AB 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUBF	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
165		EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 4 Gar. AB 5ans AP à TMM+1% j. Le 01/09	OUBV	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
166		EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 3 Gar. ATB 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUCF	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
167		EO UNIFACTOR 2006 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 30/11	OUF6F	30-11-2011	30-11-2008	100,000					
168		EO UNIFACTOR 2006 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 30/11	OUF6V	30-11-2011	30-11-2008	100,000					
169		EO UNIFACTOR 2008 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 14/03	OUF8F	14-03-2013	14-03-2009	100,000					
170		EO UNIFACTOR 2008 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 14/03	OUF8V	14-03-2013	14-03-2009	100,000					
171	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. A 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6A	30-06-2011	30-06-2008	99,500					
172	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. B 5 ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6B	30-06-2011	30-06-2009	100,000					
173	Sté Hôtelière	EO Mouradi Palace 2005 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5A	30-06-2013	30-06-2009	100,000					
174	Mouradi Golf	EO Mouradi Palace 2005 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5B	30-06-2013	30-06-2009	100,000					
175	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7A	21-09-2014	21-09-2008	100,000					
176	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7B	21-09-2014	21-09-2008	100,000					
177	-STM-	EO STM 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7C	21-09-2014	21-09-2008	100,000					
178		EO STM 2007 Tr. D Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7D	21-09-2014	21-09-2008	100,000					
179		EO STM 2007 Tr. E Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7E	21-09-2014	21-09-2008	100,000					
180	Hannibal Lease	EO HL 2008-I Fixe 5ans AP à 6,9% j. 12/05	HL81F	12-05-2013	12-05-2009	100,000					
181		EO HL 2008-I Variable 5ans AP à TMM+1,65% j. 12/05	HL81V	12-05-2013	12-05-2009	100,000					
182	Société	EO SIHM 2008 Tr A Gar. ATTJARI BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8A	12-09-2015		100,000					
183	d'investissements	EO SIHM 2008 Tr B Gar. STB 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8B	12-09-2015		100,000					
184	Hôteliers El	EO SIHM 2008 Tr C Gar. AMEN BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8C	12-09-2015		100,000					
185	Mouradi -SIHM-	EO SIHM 2008 Tr D Gar. BNA 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8D	12-09-2015		100,060					

\* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

#### COTE DE LA BOURSE : MARCHE DES FONDS COMMUNS DE CREANCES

N°	Groupe 71 - Continu VALEURS			DERNIERE	ECHANCE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURS *	RESERVATION	
				ECHANCE	PRECEDENTE					INDICATEUR	SEUIL EN %
186	FCC BIATIMMO1	FCC BIATIMMO1 Parts P1 2.89 ans à TMM + 0,5%	FIB11	Janvier 2012	15-08-2009	100,00					
187		FCC BIATIMMO1 Parts P2 7.88 ans à TMM+ 1,2%	FIB12	Octobre 2016	15-08-2009	100,00					
188	FCC BIATIMMO2	FCC BIATIMMO2 Parts P1 3.21 ans à TMM+ 0,5%	F2B11	Juillet 2013	15-08-2009	100,00					
189		FCC BIATIMMO2 Parts P2 7.68 ans à TMM+ 1,0%	F2B12	Juillet 2016	15-08-2009	100,00					
190		FCC BIATIMMO2 Parts P3 11 ans à TMM+ 1,7%	F2B13	Avril 2020	15-08-2009	100,00					

\* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue. Les remboursements sont trimestriels.

#### COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS		COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE						INDICATEUR	SEUIL
191				MONOPRIX	(da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	30,310				
192				SFBT	(da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	7,090				
193				SFBT	(da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	5,320				
194				SFBT	(da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	12,400				
195				SFBT	(da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	8,270				
196				SFBT	(da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	1,200				
197				SFBT	(da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	0,990				
198				TUNISAIR	(da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	3,670				
199				TUNISAIR	(da. 1/10. cp 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,440				
200				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,400				
201				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,360				
202				TUNISAIR	(da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,330				
203				TUNISAIR	(da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,140				
204				TUNISAIR	(da. 1/5. 01/09/2008 - TAI08)	0,510	0,010	0,010		
205				TUNISAIR	(da. 1/11. 17/07/2009 - TAI09)	0,210	0,210	0,210		
206				ATTJARI BANK	(da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	1,930				B
207				ATTJARI BANK	(da. 1/25. cp 39. 01/09/1997 - TJA39)	1,240				
208				BIAT	(da. 4/60. cp 32. 16/02/1998 - BIA32)	4,070				
209				BIAT	(da. 1/24. cp 36. 31/12/1999 - BIA36)	2,410				
210				BH	(da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,730				
211				BH	(da. 1/20 cp 12. 15/09/1999 - BH12)	1,560				
212				BH	(da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	1,200				
213				BH	(da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	1,770				
214				Tunisie Leasing	(da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	3,040				
215				Tunisie Leasing	(da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	11,550				
216				Tunisie Leasing	(da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	7,700				
217				Tunisie Leasing	(da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	5,500				
218				Tunisie Leasing	(da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	4,120				
219				Tunisie Leasing	(da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,480				
220				Tunisie Leasing	(da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,450	0,430	0,430		
221				Tunisie Leasing	(da. 1/57. 02/03/2009 - TLS09)	0,420	0,360	0,360		
222				BT	(da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	23,550				
223				BT	(da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	76,100				
224				BT	(da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	31,710	20,000	20,000		
225				BT	(da. 1/2 23/05/2006 - BTDA6)	72,320				
226				BT	(da. 1/2 10/06/2009 - BTDA9)	45,510	45,510	45,510		
227				Air Liquide Tunisie	(da. 1/4 06/09/1999 - ALQDA)	165,920				
228				Air Liquide Tunisie	(da. 1/6 22/06/2001 - ALQ01)	94,810				
229				Air Liquide Tunisie	(da. 1/6 16/09/2002 - ALQ02)	81,270				
230				Air Liquide Tunisie	(da. 1/8 02/09/2003 - ALQ03)	54,180				
231				Air Liquide Tunisie	(da. 1/10 07/09/2004 - ALQ04)	39,400				
232				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12 06/09/2005 - ALQ05)	29,790				
233				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12 07/09/2006 - ALQ06)	26,960				
234				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12 03/09/2007 - ALQ07)	24,350				
235				Air Liquide Tunisie	(da. 1/11 03/09/2008 - ALQ08)	25,180	24,950	24,950		
236				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12 03/09/2009 - ALQ09)	20,500	23,570	23,570		
237				UBCI	(da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	12,340				
238				UBCI	(da. 3/7 01/07/2004 - UBC04)	22,220				
239				PBHT	(da. 3/100. cp. 2. 01/06/1996 - PALDA)	0,140				
240	10	0,900	16-08-1999	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia (ADP)		3,920				
241				BNA	(da. 1/10 04/05/2009 - BNA09)	0,930				
242	5			BNA	<b>NS lib 50%</b> j 01-01-2009 - BNAS9	6,560				B
243				AMEN BANK	(da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	5,970				
244				AMEN BANK	(da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	5,140				
245				AMEN BANK	(da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	2,250				
246				AMEN BANK	(da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	2,370				
247				AMEN BANK	(da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	4,020				
248				ATB	(da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	1,200				
249				ATB	(da. 1/10. 15/12/2008 - ATB08)	0,730				
250				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	4,720				
251				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	4,290				
252				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	3,670				
253				SIMPAR	(da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	8,910				
254				SIMPAR	(da. 1/6. 01/07/2008 - SIM08)	5,640	0,050	0,050		
255				CIL	(da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	7,150				
256				CIL	(da. 1/5. 30/12/2008 - CIL08)	4,520				
257				ATL	(da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	0,820				
258				STIP	(da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,190				
259				SMG	(da. 1/2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	52,480				
260				SOTETEL	(da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	5,620				
261				SOTETEL	(da. 1/5. 05/07/20					

## COTATION ELECTRONIQUE

## COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS - SUITE	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
273				ATTIJARI LEASING	7,120			B	6,910
274				STEQ	5,990				
275				ELECTROSTAR	1,380				
276				SOTRAPIL	1,480				
277				SOTRAPIL	1,070				
278				SOTRAPIL	0,410	0,440	0,440		
279				SOMOCER	0,340				
280				SOMOCER	0,220				
281				SOMOCER	0,100				
282				GIF FILTER SA	0,350				
283				GIF FILTER SA	0,280				
284				ASSAD	1,750				
285				ASSAD	2,950				
286				SITS	0,400				
287				ADWYA	0,900				
288				TPR	0,460	0,370	0,370		
289				TPR	0,670	0,570	0,570		
290				SOPAT	0,570				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

## MARCHÉ HORS - COTE : TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
291	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	4,000				
292	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	6,890				
293	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	17,980			B	17,180
294	5	0,700	14-05-2009	SALIM - Société d'Assurances SALIM	4,780				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

## MARCHÉ HORS - COTE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
295				AMS	0,490				
296				AMS	0,120				
297				AMS	0,090				
298				AMS	0,090				
299				AMS	0,170				
300				AMS	0,440				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

## COTATION SUR PANNEAUX

## COTE DE LA BOURSE = MARCHÉ OBLIGATAIRE

VALEURS				DERNIERE ÉCHEANCE	ÉCHEANCE PRÉCEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
EMPRUNTS								
SOCIETE DJERBA AGHIR				31-03-2010	31-03-2009			
E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTE 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04				31-03-2010	31-03-2009			
E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTKD 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04				01-06-2011	01-06-2009			
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA				01-06-2011	01-06-2009			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2009			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2009			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2009			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2009			

## COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRÉCEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
34	1/6	15-08-94		<b>DROITS D'ATTRIBUTION</b>	6.000				
27				ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				6.510				
33	1/4	01-01-86			3.906				
41	1/11	01-10-91			0.980				
45	1/20	15-02-94			0.510				
49	1/30	02-05-95			0.330				
29	3/50	03-08-92		BS - Banque du Sud	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	9.000				
132	2/5				9.000				
138	1/10	29-07-05			9.000				
141	1/10	19-08-05			9.000				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

## MARCHÉ HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
<b>TRANSACTIONS REALISEES</b>									
Sté Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA	10	80.000	13-02-2009	80.000	80.000	19	ATT - I	30-09-2009	11-09-2009
Sté Maille Club S.A.	12	11.220	31-07-2009	18.520	18.520	1 000	TSI	30-09-2009	11-09-2009
Comptoir National Plastiques - CNP	25	100.000	04-09-2009	55.000	55.000	26	TVAL	30-09-2009	11-09-2009
Sté Financière d'Investissement - SOFI SICAF	10	10.000	21-11-2008	10.000	10.000	50	BNAC / MAXULA	30-09-2009	11-09-2009
<b>TRANSACTIONS PROGRAMMEES</b>									
<b>OFFRES AVEC CONTREPARTIE</b>									
Comptoir National Tunisien - CNT	5	22.000	04-09-2009	22.000		30	MAC SA	30-09-2009	18-09-2009
AL KHOUTAF Ondule	20	12.000	14-08-2009	10.000		240	MAC SA	30-09-2009	18-09-2009
KARTHAGO AIRLINES	1	9.200	28-08-2009	9.200		67	CCF	30-09-2009	18-09-2009

## DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

### OFFRE A PRIX FERME - OPF - ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ «LES CIMENTS DE BIZERTE»

Il est porté à la connaissance du public et des Intermédiaires en bourse que pour s'introduire au marché principal des titres de capital de la Cote de la Bourse, la Société **LES CIMENTS DE BIZERTE** ouvre son capital social au public à hauteur de 20% par augmentation de capital par voie de souscription publique -OPF- et qui sera réalisée aux conditions ci-après :

#### Admission des actions de la société « Les Ciments de Bizerte » au marché Principal de la Cote de la Bourse :

La Bourse a donné, en date du 07/08/2009, son accord de principe pour l'admission des actions de la société « Les Ciments de Bizerte » au marché principal de la cote de la Bourse.

#### • Décisions ayant autorisé l'opération:

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 17/07/2009, et conformément à la décision de la CAREPP du 29/06/2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « Les Ciments de Bizerte » tenue le 05/08/2009 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

#### • Autorisation d'augmentation du capital:

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05/08/2009 a décidé d'augmenter le capital social de la société « Les Ciments de Bizerte » de 35 237 830 dinars à 44 047 290 dinars par souscription en numéraire d'un montant de 8 809 460 dinars et l'émission de 8 809 460 actions nouvelles au prix d'émission de 11,500 dinars l'action, représentant un nominal de un (1) dinar et une prime d'émission de 10,500 dinars à libérer intégralement à la souscription.

#### • Droit préférentiel de souscription:

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05/08/2009 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

#### 1- Présentation de la société:

**Dénomination :** « Les Ciments de Bizerte »

**Siège social :** Baie de Sebra – BP 53 – 7018 Bizerte

**Forme juridique :** Société Anonyme

**Date de constitution :** 01/11/1950

**Capital social :** 35 237 830 dinars divisé en 35 237 830 actions de nominal un (1) dinar entièrement libérées. L'AGE du 05/08/2009 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 1 dinar.

**Objet social :** La société a principalement pour objet la fabrication, la vente et l'exportation des chaux, ciments et produits hydrauliques ou non et, généralement de tous produits concernant le bâtiment.

**Classification sectorielle selon l'ICB :** La société les Ciments de Bizerte fera partie des valeurs appartenant au supersecteur «Bâtiment et matériaux de construction».

#### 2- Période de validité de l'offre :

L'offre à prix ferme est ouverte au public du 10/09/2009 au 30/09/2009 inclus.

#### 3- Date de jouissance des actions :

Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

#### 4- Prix de l'offre :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société « Les Ciments de Bizerte » a été fixé à 11,500 dinars et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

#### 5- Etablissements domiciliaires:

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société « Les Ciments de Bizerte » exprimées dans le cadre de la présente offre.

La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible n°03 135 120 0321 046237 68 ouvert auprès de la Banque Nationale Agricole Succursale de Tunis.

#### 6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres:

L'opération proposée porte sur une offre à prix ferme de 8 809 460 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit 20% du capital social après réalisation de l'augmentation telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05/08/2009.

Les actions offertes dans le cadre de la présente offre à prix ferme seront réparties en cinq catégories :

**Catégorie A :** 60% des actions offertes, soit 5 285 676 actions, seront réservées aux institutionnels privés tunisiens autres que les OPCVM (banques, assurances, SICAF, SICAR et les caisses de retraite) sollicitant au plus 2 202 364 actions, soit 5% du capital social après augmentation ;

**Catégorie B :** 15% des actions offertes, soit 1 321 419 actions, seront réservées aux OPCVM privés tunisiens (SICAV et FCP) ;

**Catégorie C :** 20% des actions offertes, soit 1 761 892 actions, seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 101 actions et au plus 220 236 actions soit 0,5% du capital social après augmentation ;

**Catégorie D :** 4% des actions offertes, soit 352 378 actions, seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 100 actions ;

**Catégorie E :** 1% des actions offertes, soit 88 095 actions, seront réservées au personnel de la Société « Les Ciments de Bizerte ».

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro de la demande de souscription, l'identifiant du mandataire (pour les non Institutionnels), la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend:

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes: le nom, le prénom et le numéro de la carte d'identité nationale ;

- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes: le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal ;

- Pour les personnes morales tunisiennes: la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce ;

- Pour les institutionnels : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les Fonds Communs de Placement (FCP), il y a lieu d'indiquer l'identification des gestionnaires suivie de la dénomination du FCP. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à dix (10) actions ni supérieur à 0,5% du capital social, soit 220 236 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social, soit 2 202 364 actions pour les institutionnels. En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale par catégorie.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de:

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé ;

- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées précédemment. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

#### 7- Modalités de paiement du prix:

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société « Les Ciments de Bizerte » a été fixé à 11,500 dinars et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la Société Les Ciments de Bizerte dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au souscripteur dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

#### 8- Mode de répartition des titres:

Les actions offertes seront réparties en cinq catégories:

▪ 60% pour la catégorie A «les institutionnels privés tunisiens autres que les OPCVM», soit 5 285 676 actions ;

▪ 15% pour la catégorie B « les OPCVM privés tunisiens », soit 1 321 419 actions ;

▪ 20% pour la catégorie C «les personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 101 actions et au plus 220 236 actions», soit 1 761 892 actions ;

▪ 4% pour la catégorie D «les personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 100 actions», soit 352 378 actions ;

▪ 1% pour la catégorie E «le personnel de la Société Les Ciments de Bizerte», soit 88095 actions.

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

▪ Pour les catégories A, B, C et E : les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement.

▪ Pour la catégorie D: les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B puis à la catégorie C puis à la catégorie D puis à la catégorie E.

#### 9- Transmission des demandes et centralisation à la Bourse:

Les intermédiaires en bourse établissent, par catégorie, les états de demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, selon les modèles des états établis par la Bourse, indiquant le numéro de la demande de souscription, la date de dépôt de la demande de souscription, l'identité complète des donneurs d'ordres, telle que précisée ci-dessus, la quantité demandée par acquéreur, le nombre total de donneurs d'ordres; le nombre total de titres demandés par intermédiaire.

Les états des demandes de souscription doivent être accompagnés d'un support magnétique (CD ou clé USB) comportant les mêmes données.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre le contenu du support informatique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Les intermédiaires en bourse devront transmettre à la BVM, sous pli fermé, l'état des demandes de souscription et les supports informatiques au plus tard le **vendredi 02 octobre 2009 à 17h00**.

**Les modèles des états des demandes de souscription sont mis, par la Bourse, à la disposition des intermédiaires en bourse.**

La centralisation des demandes de souscription transmises par les intermédiaires en bourse est effectuée par le bureau d'ordre de la Bourse sis au Centre Babel -Montplaisir. Un récépissé horodaté est remis à l'intermédiaire déposant. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la Bourse, en particulier les envois par fax.

## DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

### OFFRE A PRIX FERME - OPF - ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ «LES CIMENTS DE BIZERTE»

(SUITE)

#### 10-Ouverture des plis et dépouillement :

Les états relatifs aux demandes de souscription donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse, le **lundi 05 Octobre 2009**, à la Commission de dépouillement composée de représentants du CMF, de l'AIB, de la BVMT, de BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet.

#### 11-Déclaration des résultats:

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre.

#### 12-Règlement des capitaux et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtra une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera à chaque intermédiaire l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Les actions de la société «Les Ciments de Bizerte» sont inscrites sur les comptes de la STICODEVAM depuis le 23/07/2009 sous le code ISIN TN0007350010, les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par la BNA Capitaux - intermédiaire en Bourse.

#### 13- Cotation des titres:

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme -OPF- et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 09-0663 du 24 août 2009, est mis à la disposition du public sur les sites Internet du CMF ([www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn)) et de la Bourse ([www.bvmt.com.tn](http://www.bvmt.com.tn)).

### PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT - OPR - ET SUSPENSION DE LA COTATION DE LA SOCIÉTÉ PALM BEACH HOTELS TUNISIA - PBHT -

Le Conseil du Marché Financier -CMF- a été saisi d'une demande de lancement d'une Offre Publique de Retrait -OPR - sur les titres émis par la société **PALM BEACH HOTELS TUNISIA - PBHT -**.

Par cette demande, les sociétés Palm Beach Gestion S.A. et Palm Beach Djerba Palace S.A. agissant de concert avec des personnes physiques et morales, détenant ensemble 99,29% des actions ordinaires de la société Palm Beach Hôtels Tunisia et 90,84% de la totalité des actions à dividende prioritaire sans droit de vote, entend lancer une OPR visant l'acquisition des actions ordinaires et des actions à dividende prioritaire sans droit de vote qu'ils ne détiennent pas au capital de ladite société et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

A la demande du CMF, la cotation sur les titres émis par la société **PALM BEACH HOTELS TUNISIA - PBHT -** est suspendue à partir du mardi 30 juin 2009.

## AVIS DES SOCIÉTÉS SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE TUNISIE LAIT AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMÉRAIRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Industrielle TUNISIE LAIT, réunie le 30 juin 2009, a décidé d'augmenter le capital social de la société à concurrence de 10 MD pour le porter de 30 MD à 40 MD et a délégué les pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de réaliser l'opération d'augmentation du capital et d'en fixer les caractéristiques.

#### Caractéristiques de l'émission

##### Montant de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 10 MD par souscription en numéraire.

##### Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à leur valeur nominale, sans prime d'émission, soit **4 dinars** l'action. Les actions nouvelles souscrites seront libérées à concurrence du **quart** lors de la souscription.

##### Droit préférentiel de souscription :

La souscription aux 2 500 000 actions nouvelles sera réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

##### A titre irréductible

A raison d'une (1) action nouvelle pour trois (3) actions anciennes.

Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter, soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La Société Industrielle TUNISIE LAIT ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

##### A titre réductible

En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement absorbées par les demandes à titre irréductible.

Les actions souscrites à titre réductible sont attribuées aux actionnaires et aux cessionnaires des droits de souscription, qui auront souscrit un nombre d'actions supérieur à celui qu'ils pouvaient souscrire à titre préférentiel, proportionnellement à leurs parts dans le capital social, et dans la limite de leurs demandes.

##### Période de souscription :

La souscription aux 2 500 000 actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible, et ce, du **14 septembre 2009 au 31 octobre 2009 inclus**.

Les actionnaires et / ou cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du 31/10/2009 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

##### Souscription publique:

Passé le délai de souscription réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription, les actions nouvelles, éventuellement non souscrites ni à titre irréductible ni à titre réductible, seront offertes au public du **02/11/2009 au 16/11/2009 inclus**.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité.

##### Etablissements domiciliaires :

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, auprès de tous les intermédiaires en Bourse. En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 1 dinar, représentant le quart de la valeur nominale de l'action.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un **compte indisponible n° 10 500 002 0219837 788 96** ouvert sur les livres de la STB, agence Sousse-002 et réservé à l'augmentation de capital de Tunisie Lait.

Après répartition les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au guichet qui aura reçu les souscriptions dans un délai ne dépassant pas les 10 jours à partir de la date de clôture des souscriptions à titre préférentiel, soit au plus tard le 10/11/2009.

##### Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les 2 500 000 actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividendes à partir du 1<sup>er</sup> **janvier 2009**, à hauteur de leur libération, soit le quart.

##### Cotation en Bourse :

##### Cotation en Bourse des actions anciennes :

Les 7 500 000 actions anciennes composant le capital social actuel de Tunisie Lait inscrites sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse, seront négociées, à partir du **14/09/2009, droits de souscription détachés**.

##### Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 2 500 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et à libérer du quart seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire et la publication de la notice conséquente au JORT, aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT et aux quotidiens de la place, séparément des actions anciennes jusqu'à leur libération totale et la mise en paiement des dividendes de l'année au cours de laquelle la libération aura lieu en totalité. A partir de cette date elles seront assimilées aux actions anciennes.

##### Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse sur les droits de souscription auront lieu du **14/09/2009 au 31/10/2009 inclus**. Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

##### Prise en charge par le STICODEVAM:

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN n°TN0003300977 à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par la STICODEVAM, sous le code ISIN n°TN0003300969, durant la période de souscription préférentielle, soit du **14/09/2009 au 31/10/2009 inclus**.

A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur lesdits droits et actions négociés en Bourse.